

Dossier Une Agglo accessible à tous



©annaspoka - adobe stock

**Développement
économique**
Weerts Group
choisit l'Europôle

Animation
Woustviller
remporte le challenge
de tennis 2023

Portrait
Un nouveau visage
pour les équipe-
ments aquatiques

édito



En 20 ans, la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences a intégré un nombre croissant de compétences, soit par choix des élus lorsqu'il était estimé que l'intercommunalité était l'échelon le plus adapté pour une gestion efficace, soit par

application des évolutions réglementaires. De ce fait, **de plus en plus de services du quotidien sont désormais rendus par les services communautaires.** Pour vous satisfaire au mieux, ce sont plus de 350 agents qui sont mobilisés chaque jour pour assurer un service public de qualité et répondre à vos attentes.

Parmi tous ces services, certains retiennent davantage l'attention car ils font l'objet d'une facturation ou d'une taxation dédiée. Je pense notamment à **la collecte des déchets ménagers, à la distribution de l'eau potable ou au traitement des eaux usées.** Depuis 2020, la crise sanitaire puis l'inflation ont engendré une pression sur les coûts de gestion de ces services. Or, comme depuis plus de 25 ans, j'ai souhaité, avec l'appui de mes collègues élus, **préserver au maximum les familles de notre territoire de ces hausses** car elles doivent déjà faire face à de multiples contraintes financières.

Notre premier levier d'action est de nous appuyer sur les ressources disponibles en maîtrisant nos dépenses, en accentuant la solidarité budgétaire et en ajustant les priorités d'investissement. Le second moyen d'action est de négocier au mieux les contrats passés par la Communauté d'Agglomération. Au cours de l'année 2023, nous nous sommes ainsi fortement mobilisés pour négocier au mieux **un nouveau contrat unique de production et de distribution de l'eau potable** pour l'ensemble du territoire. Ces négociations ont abouti cet automne et ont porté leurs fruits.

Au 1^{er} janvier 2024, le prix moyen de l'eau potable sera en baisse, alors que de nombreuses améliorations de service sont comprises dans le contrat désormais conclu avec la société SAUR et que, en parallèle, **la Communauté d'Agglomération a prévu d'investir 10 millions d'euros** en 3 ans pour moderniser les outils de production d'eau potable, ainsi que 2 millions d'euros par an sur 12 ans pour rénover les réseaux de distribution. Vous trouverez plus de détails sur le transfert de vos contrats d'eau potable à la SAUR à la fin de ce magazine.

Enfin, dans un contexte de tension internationale, j'espère que cette fin d'année sera l'occasion d'un apaisement et que chacun d'entre vous pourra profiter de très belles fêtes de fin d'année. Je vous présente d'ores et déjà mes meilleurs vœux pour l'année 2024, en espérant qu'elle puisse vous apporter, ainsi qu'à vos proches, santé et bonheur.

Bonne lecture !

Roland Roth,
Président de la Communauté d'Agglomération
Sarreguemines Confluences

TRIONS
Pour notre avenir

INFOS DÉCHETS
Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences

IMPORTANT

CHANGEMENT DES JOURS DE COLLECTE DE VOS DÉCHETS MÉNAGERS

A partir du **1^{er} janvier 2024** la collecte des déchets ménagers évolue sur certaines communes.

Afin d'optimiser les tournées de ramassage des ordures ménagères, le service de collecte procède à une refonte de celle-ci, ce qui entraîne une modification des jours de collecte pour certaines communes ou annexes.

Sont concernées à compter du **1^{er} janvier 2024** :

- HECKENRANSBACH**, dont le ramassage se fera le **jeudi**
- GRUNDVILLER**, dont le ramassage se fera le **jeudi**
- LOING LES ROULING**, dont le ramassage se fera le **lundi**
- ROULING**, dont le ramassage se fera le **lundi**

Les horaires de collecte étant variables, il y a lieu de sortir son bac la veille ou le jour même avant 6h00.

Tri multiflux - Déchèteries - Objets encombrants - Déchets ménagers

Une question «déchets» ? N° VERT : 0 800 19 18 80

Sarre
entre
& Blies

n°64
Décembre 2023

Le journal d'information de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences. 99, rue du Maréchal Foch BP 80805 57208 Sarreguemines Cedex. www.agglo-sarreguemines.fr.
Directeur de la publication : Roland Roth - Comité de rédaction : Arnaud Mathy, Frédérique Houver, Laetitia Falvo, Stéphanie Heckel - Crédit photos : Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, Adobe Stock. Conception graphique : Service communication de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences. Impression : Imprimerie l'Huillier, Florange. Imprimé sur papier 100% recyclé. Dépôt légal : à parution SSN : 1631 2171. Tirage : 34 200 exemplaires.

Agglo Événement

Soirée Entreprises-Elus : un véritable échange sur l'activité économique locale et BH Electricité lauréate

C'est au W à Woustviller qu'a eu lieu la soirée Entreprises-Elus le jeudi 9 novembre dernier.

Ce traditionnel rendez-vous a réuni quelques 250 invités : **élus, chefs d'entreprises des zones d'activités de l'Agglo et personnalités du territoire.** Après les mots d'accueil du **Président Roland Roth** et du député **Vincent Seitlinger**, une table ronde, à laquelle ont participé **Franck Leroy, Président de la Région Grand Est** et invité d'honneur, **Roland Roth, Marc Zingraff, 1^{er} Vice-président à l'Agglo** ainsi que des représentants du monde économique tels que **John Mocquery, directeur financier de Continental France, Jan Jacob Boom-Wichers, PDG d'HoloSolis** et **Christian Guindon, PDG de Sarplast Industrie**, a permis d'échanger sur l'actualité économique et territoriale.

Des vidéos diffusées pendant la soirée et ayant trait à l'Agglo et au développement économique, dont une sur l'implantation de la **méga-usine HoloSolis**, une présentation de **Weerts Group** ou encore sur **les services propices à l'attractivité du territoire**, ont ponctué ce temps d'échanges et ont fait réagir tous les intervenants sur ces sujets.

Lors de cet événement, **la société BH Electricité, spécialisée dans le secteur d'activité des travaux d'installations électriques, a reçu le grand prix d'honneur de la Communauté d'Agglo.** Ce dernier, symbolisé par un vase des cristalleries de Saint Louis, récompense chaque année une entreprise du territoire qui s'est démarquée par son dynamisme économique et son engagement en matière de développement durable.

Enfin, Franck Leroy a conclu cette soirée riche en discussions.



De gauche à droite : John Mocquery (Continental France), Christian Guindon (Sarplast Industrie), Jan Jacob Boom-Wichers (HoloSolis), Roland Roth (Président de l'Agglo), Nicolas et Jean-Paul Brach (BH Electricité), Marc Zingraff (1^{er} Vice-président de l'Agglo) et Franck Leroy (Président de la Région Grand Est).

A propos de BH Electricité...

Créée en 1995, la société BH Electricité est basée, depuis 2013, au 15 rue des Frères Remy en zone industrielle de Sarreguemines.

Le bâtiment a fait l'objet d'une extension de 500 m² en 2021.

En 2021, Nicolas Brach a pris la suite de son père, Jean-Paul Brach, même si ce dernier reste très impliqué dans l'activité de la société.

L'entreprise est spécialisée dans la réalisation de travaux électriques classiques, électricité industrielle, pose de pompes à chaleur, climatisation, vmc et panneaux solaires. L'entreprise pose des panneaux solaires depuis 1999 et a fortement accéléré sur ce segment depuis le second semestre 2022. Elle développe en parallèle des projets de communauté d'énergie et d'autoconsommation collective.



Les nouvelles du conseil

Ce qu'il faut retenir du conseil
communautaire du 28 septembre 2023

Le conseil communautaire a décidé de fixer l'enveloppe de dotation de solidarité communautaire versée aux 38 communes membres à 1 486 910 €, soit 185 599 € d'aides supplémentaires octroyées par rapport à 2022.

Les élus ont validé le versement d'une seconde dotation de solidarité communautaire à chaque commune, équivalente à 7,5 € par habitant pour atténuer la charge du Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) de droit commun supportée par les communes. Cette dotation représente un montant global de 497 115 €.

Le Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales vise à réduire les disparités de ressources entre collectivités territoriales et pénalise malheureusement l'Agglo et ses communes membres.

En vue de la réalisation de deux bâtiments relais, les élus de l'Agglo ont cédé à la SEML des parcelles situées sur l'Europôle Sarreguemines Confluences à Hambach et au sein du parc d'activités de Woustviller. Ils ont ainsi accepté des transactions foncières au prix total de 225 000 € HT.

Une subvention de fonctionnement de 317 243,19 € a été accordée par les élus à l'Université de Lorraine afin de soutenir les différentes filières présentes sur le site délocalisé de Sarreguemines, à savoir :

- ▶ la licence Professionnelle de l'IUT de Moselle-Est ;
- ▶ les 1^{ère}, 2^e et 3^e années de droit (L1, L2, L3) ;
- ▶ le Master 2 Droit des collectivités territoriales et Coopération transfrontalière (M2).

Dans le cadre de la politique de la ville, plusieurs subventions ont été adoptées par les conseillers communautaires :

- ▶ 5 000 € à l'Association Foyer des Lacs pour son projet de festival « Les Z'étangs d'Art » ;
- ▶ 4 400 € à l'association Proximité pour son fonctionnement général. L'association Proximité intervient dans les domaines de l'aide aux victimes d'infractions pénales, de la médiation pénale, de la médiation familiale, du contrôle judiciaire à caractère éducatif et des enquêtes sociales. L'association gère également le « Point rencontre », lieu neutre de rencontres parents-enfants, et organise des stages de citoyenneté ainsi que des stages de responsabilisation à destination des auteurs de violences conjugales ;
- ▶ 4 000 € à l'association Les amis de la Coccinelle. La Coccinelle est un lieu d'accueil, de rencontre, de loisirs et de prévention des troubles précoces pour les enfants de moins de 4 ans accompagnés d'un adulte. Les femmes enceintes sont également accueillies ;
- ▶ 3 570 € pour les projets 2023 de la Ludothèque Beausoleil (570 € pour le projet « Papothèque », 2 000 € pour l'opération « Sarre en jeux », 1 000 € pour l'opération « Jeux en Cités ») ;
- ▶ 3 500 € pour le fonctionnement annuel du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) de Moselle Est. Le CIDFF accueille et informe le public, et plus particulièrement les femmes et les familles, dans ses domaines de compétences : accès aux droits, vie familiale et parentalité, éducation à l'égalité, aide aux victimes. Par ailleurs, 1 085 € ont été également votés pour l'action « Accompagnement vers et dans l'emploi des femmes » ;
- ▶ 1 500 € au Conseil Départemental de l'Accès au Droit pour le projet « Consultations et informations juridiques



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

Les nouvelles du conseil

au Point Justice du Tribunal Judiciaire ». Le CDAD a en charge de promouvoir l'accès au droit et assure un égal accès à la justice. Il supervise toutes les structures d'accès au droit (Maison de justice et de droit, Point d'Accès au Droit) et subventionne des associations qui interviennent dans ces structures ;



- **1 000 € à Cap Emploi** pour l'action « AXEMPLOI 2023 », dont l'objectif est de faciliter l'insertion sociale et professionnelle des publics issus des quartiers prioritaires de la Ville de Sarreguemines.



Les élus communautaires ont attribué le contrat de délégation de service public pour l'exploitation du réseau très haut débit dans les zones d'activités économiques, du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2035, à l'entreprise ALSATIS Groupe. Rappelons que l'Agglo porte depuis de nombreuses années une attention particulière à l'aménagement numérique de son territoire. Concernant les zones d'activités économiques (ZAE), elle a déployé un réseau fibre optique adapté aux entreprises et ouvert à tous les fournisseurs d'accès internet (FAI) qui le souhaitent. Ce réseau est exploité depuis 2011 par Confluences Fibre, filiale d'ALSATIS, sous la forme d'une Délégation de Services Publics (DSP) pour une durée de 11 ans. Ce contrat de DSP avait été prolongé d'une année jusqu'au 31 décembre 2023. **On note une baisse de 6% des tarifs grâce à ce nouveau contrat.**

NUIT DE LA LECTURE

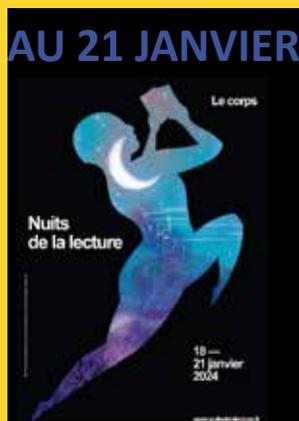
Samedi 20 janvier 2024 de 18h à 21h

Tous publics

Au cœur de l'hiver, la Nuit de la lecture s' imagine comme un moment de fête, convivial et familial. Pour cette 8^{ème} édition, la nuit sera douce et ludique, propice à la lecture, à l'échange, à l'amusement autour des jeux et des mots dans une ambiance particulière, celle de la nuit.

Cette nouvelle édition, organisée par le Centre national du livre, s'articulera autour du thème : **Le corps**.

Chacun peut venir en pyjama avec duvet, oreiller, doudou et autres compagnons de l'endormissement pour participer aux diverses animations ou tout simplement s'installer pour lire un livre à la lumière d'une bougie.



MON TOUT 1^{er} FESTIVAL

Du mardi 23 janvier au samedi 10 février 2024

Spectacles, expositions, lectures d'histoires, ateliers parents/enfants, rencontre avec une illustratrice jeunesse sont autant d'animations qui seront proposées aux tout-petits et à leurs familles.

Cette année, le festival s'articulera autour de l'éveil artistique. De jolis moments d'ouverture à l'Art pour que chacun profite pleinement de ces instants partagés.



TOUT LE PROGRAMME D'ANIMATION EST À RETROUVER SUR LE SITE INTERNET DE LA MÉDIATHÈQUE ;-)



Médiathèque communautaire
4 Chaussée de Louvain 57200 Sarreguemines
Tél. : 03 87 28 60 80
www.mediathèque-sarreguemines.fr

Weerts Group : le choix de l'Europôle pour son prochain projet



Depuis avril 2022, l'Agglo et la société Weerts Group ont échangé, avec l'appui de l'agence de développement économique départementale, Moselle Attractivité, sur l'implantation potentielle de cette société sur l'Europôle Sarreguemines Confluences à Hambach. Au cours de l'été 2022, les dirigeants de l'entreprise ont officiellement fait part de leur demande de réservation d'un terrain sur notre zone d'activités.

C'est le 18 septembre dernier que la signature d'un contrat de réservation d'une parcelle aménagée de plus de 11 hectares entre la SEBL Grand-Est, concessionnaire de la zone pour le compte de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, et l'entreprise Weerts Group a eu lieu. Cette collaboration verra la création d'une plateforme logistique majeure, avec 57 600 m² dédiés aux entrepôts et 2 300 m² réservés aux bureaux. Le groupe apporte une attention particulière à la durabilité et la sobriété énergétique de ses bâtiments avec un investissement total d'environ 30 millions d'euros.

Le bâtiment visera une certification BREAAAM "Excellent" (standard de certification britannique relatif à l'évaluation environnementale des bâtiments) et sera équipé d'installations photovoltaïques, de bornes de recharge pour voitures électriques et d'autres infrastructures pour assurer la durabilité et la qualité environnementale des constructions. L'ensemble des études et des procédures administratives va donc pouvoir démarrer en parallèle

« Nous avons toujours témoigné de notre volonté de mener des projets durables dans des régions stratégiques. Ce projet à Sarreguemines s'inscrit dans notre vision et nos valeurs à long terme. » affirme Christophe Weerts, PDG de l'entreprise.

de l'aménagement de la phase 3 de l'Europôle.

A terme, le projet du groupe Weerts devrait également dynamiser le marché de l'emploi local avec la création de 150 à 200 équivalents temps plein (ETP).

A propos de Weerts Group

Weerts Group est une entreprise familiale active dans quatre secteurs complémentaires : l'immobilier, la logistique, le sport automobile et l'énergie. Présente depuis plus de 80 ans sur le marché belge du transport et de la logistique, elle s'est orientée ces 30 dernières années vers l'offre de services logistiques à haute valeur ajoutée ainsi que le développement et la construction de biens immobiliers industriels et logistiques.

Dans ce contexte, Weerts Group s'est constitué un portefeuille d'actifs immobiliers industriels pour son propre usage via sa division Weerts Supply Chain (WSC), mais aussi pour des clients externes.

Au cours des dernières années, Weerts Group a considérablement étendu ses activités, tant au niveau national qu'international.

Grâce à son expérience en logistique, Weerts Group est idéalement placé pour comprendre les besoins des utilisateurs des bâtiments logistiques.

En tant qu'entreprise familiale, Weerts Group entend jouer un rôle stratégique et structurel en matière de création d'emplois et de développement économique.

Agglo Infos

Grand Marché des Producteurs : les visiteurs au rendez-vous



Quelle affluence en ce dimanche 8 octobre dans le parc de l'Hôtel de la Communauté !

Une météo et un site superbes ont contribué au succès de cet événement devenu aujourd'hui un rendez-vous incontournable que vous donne l'Agglo au début de l'automne.



Les producteurs et artisans présents sur le site affichaient une belle complémentarité et ont parfaitement illustré la diversité des savoir-faire mosellans et sarrois.



Grâce à eux, l'Agglo a pu offrir une journée réussie, pleine de sourires et de saveurs, aux milliers de personnes qui ont défilé pour la première fois dans ce lieu souvent méconnu.





Kita Salut : la nouvelle crèche transfrontalière inaugurée



Une inauguration en musique et en chansons.



Les acteurs du projet tous réunis pour inaugurer la crèche.

Fruit d'un long travail entre les élus de l'Agglo et sarrois, la crèche transfrontalière a ouvert ses portes le mercredi 6 septembre à Sarrebruck. Elle accueille désormais des enfants allemands et français de 0 à 3 ans dans une structure bilingue et biculturelle. Un mois jour pour jour après son ouverture, la Kita Salut a été inaugurée officiellement le vendredi 6 octobre. Ce dossier a abouti après plusieurs années de travail conduites sous la supervision de Jean-Claude Kratz, Vice-président en charge de la petite enfance.

De nombreuses personnalités étaient présentes comme Roland Roth, Président de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences et Uwe Conradt, Maire de la Ville de Sarrebruck, Mme Christine Streichert-Clivot, Ministre de l'Éducation et de la Culture du Land de Sarre, Peter Gillo, Président de l'Eurodistrict SaarMoselle et directeur du Regionalverband Saarbrücken, Mme Isabelle Sancerni, Présidente de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales et M. Pascal Dahlem, Président de la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Moselle-Est labellisée Territoire d'industrie !



Le territoire de la Moselle-Est, composé de ses 8 EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale), a été retenu pour une seconde fois par le programme Territoire d'industrie. Les EPCI des secteurs de Sarreguemines, Saint-Avold, Forbach, Faulquemont, Freyming-Merlebach, Creutzwald, Boulay et du Pays de Bitche s'engagent conjointement dans le développement d'actions en matière de développement économique.

Notre territoire mosellan a su démontrer son attractivité via de nombreuses annonces d'installations de projets industriels relevant de la transition écologique : Infinite Loop, projet de construction d'une usine de recyclage de bouteilles plastiques sur la plateforme chimique de Saint-Avold ou encore HoloSolis, le projet de création d'une usine de panneaux photovoltaïques à Hambach.

De plus, de nombreux projets d'extension d'entreprises déjà installées se concrétisent, à l'image de l'entreprise Lapp au Technopôle de Forbach.

Notre territoire s'inscrit donc pleinement dans une dynamique française de réindustrialisation et de reconversion de son tissu économique.

Le saviez-vous ?

La démarche Territoires d'Industrie, co-pilotée par l'État et la Région Grand Est, vise à relever les défis de la réindustrialisation, de la décarbonation, de l'innovation, des compétences et du foncier économique.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Les élus sensibilisés à la transition énergétique



Les élus, attentifs, sur le site de l'unité de méthanisation à Amenoncourt.

Tous les ans, l'Agglo permet aux élus communaux de participer à un voyage d'études. L'objectif est de les sensibiliser à des sujets nouveaux dans le domaine de la transition énergétique, mais aussi de leur permettre de rencontrer des élus qui ont mis en œuvre des projets sur ce thème dans des communes équivalentes en termes de taille et de nombre d'habitants. Le vendredi 20 octobre, une trentaine d'élus s'est rendue dans les communes de Badonviller et d'Amenoncourt en Meurthe et Moselle. Ils étaient accompagnés de représentants de l'**association LER (Lorraine Energie Renouvelable)** spécialisée dans les projets citoyens.

A Badonviller

La commune a reconverti une ancienne friche faïencière pour y installer 9 000 panneaux photovoltaïques sur cinq hectares, soit une puissance de 4,7 MWc. Par ailleurs, **une centrale photovoltaïque** d'une puissance de 411 kWc en autoconsommation collective a été développée, sur le gymnase communal, par les centrales villageoises de Vezouze en Piémont.

Les élus ont présenté ces équipements et expliqué le rôle d'une collectivité dans un projet photovoltaïque de revente et en autoconsommation collective.

A Amenoncourt

La commune a pour objectif de produire et de fournir une énergie locale et renouvelable à ses habitants grâce à une **unité de méthanisation et un réseau de chaleur**. En 2011, elle a pris contact avec les agriculteurs et la chambre d'agriculture pour déterminer les caractéristiques d'une unité de méthanisation sur son territoire.

Une première étude sur les besoins de la commune et le dimensionnement du réseau de chaleur a été réalisée en 2013. En 2018, l'unité a été mise en fonctionnement.

Jour de la Nuit : éteindre la lumière pour mieux faire briller les étoiles...

Le Jour de la Nuit est une manifestation nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et à la beauté du ciel étoilé.

C'est dans le cadre de sa politique de transition énergétique, que l'Agglo a proposé aux habitants de Kalhausen de participer à cette édition 2023, le vendredi 13 et le samedi 14 octobre derniers. Quatre balades étaient programmées, avec pour objectif principal de montrer aux 127 participants l'importance d'une nuit noire, garante d'un écosystème nocturne préservé.

Les participants ont pris part à une expérience unique puisqu'ils ont effectué les 3,1 km du parcours dans le noir complet (pas de lampe de poche, de lampe frontale ou de téléphone). Les balades étaient ponctuées de deux haltes contées présentées par la compagnie « Le Charbon Débonnaire ». Une 3^e halte a permis à la Ligue pour la Protection des Oiseaux de leur faire découvrir la faune nocturne avec une démonstration sur la captation de sons de chauves-souris à l'aide d'une "batbox". Grâce à ce petit appareil, les ultrasons émis par les chauves-souris sont transformés en hertz audibles par l'homme.



Le saviez-vous ?

Initié par Agir pour l'environnement et l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne, soutenu par 18 organisations dont le Ministère de la transition écologique et solidaire et l'Association des Mairies de France, le premier « Jour de la Nuit » a eu lieu le samedi 24 octobre 2009.

ANIMATIONS

Raid sportif : 319 binômes pour une belle aventure



Trois disciplines pour une même compétition...non ce n'est pas un triathlon mais bel et bien le Raid Sarre Moselle qui combine course à pied, canoë-kayak et VTT.

Le dimanche 1^{er} octobre, le 19^e Raid Sarre Moselle a rassemblé **638 participants**. 319 binômes ont bouclé 10,5 km de course à pied, 20 km de VTT, 5 km de canoë sur la Sarre et à nouveau 10 km de VTT. Cette année, c'est la commune de Hundling qui a été choisie par les organisateurs comme point de départ et d'arrivée de la course. Cet événement sportif est organisé par l'Association Vivez Sport, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences et la Communauté d'Agglomération Forbach Porte de France. **Thomas Haag et Christophe Klein** sont les premiers à avoir franchi la ligne d'arrivée en 2h33.

Challenge de Tennis : l'édition 2023 remportée par le club de Woustviller



Toutes nos félicitations aux vainqueurs de cette belle édition 2023.

La finale pour le gain du challenge de tennis 2023 de l'Agglo s'est déroulée le premier week-end de novembre. Vainqueur de l'édition 2022, le tennis-club de Sarralbe a eu l'honneur d'organiser la logistique du tournoi de cette année.

Huit équipes ont participé aux éliminatoires qui ont eu lieu au mois octobre : l'AS Sarreguemines 1 et 2, le COS Sarralbe 1 et 2, le Tennis-Club de Hambach-Roth 1 et 2,

le Tennis-Club de Puttelage-aux-Lacs et le Tennis-Club de Woustviller. À l'issue de cette phase, quatre équipes se sont qualifiées pour les deux demi-finales, dont chacune s'est disputée en 3 simples (à 1 point) et un double mixte (à 2 points). Le dimanche 5 novembre, la finale a opposé Sarralbe à Woustviller.

La coupe a été remportée par le club de Woustviller qui organisera le Challenge 2024 !

CHALLENGE DE TENNIS de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences

Samedi 4 NOV. 2023
Dimanche 5 NOV. 2023

SAMEDI Demi-finales à 9h

DIMANCHE FINALE à 14h

Au Tennis-club **SARRALBE**

Infos sur les réseaux de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

HoloSolis : la concertation publique achevée



Des explications données directement sur le site de la future usine.

La concertation publique est une procédure réglementaire inscrite dans le code de l'environnement pour tout projet industriel de 300 millions d'euros.

Celle qui a eu lieu dans le cadre du projet d'implantation de la méga-usine de panneaux photovoltaïques HoloSolis sur l'Europôle 2 à Hambach s'est achevée le 31 octobre. Elle s'est déclinée en trois ateliers, deux réunions publiques, une journée de rencontre du public et une émission-débat en direct. Quelques centaines de personnes ont pris part activement à ces différents événements, montrant là tout l'intérêt des habitants du territoire, et au-delà, pour ce projet d'envergure majeure pour l'Agglo.



De riches échanges lors des différents ateliers.

La clôture de cette phase de concertation va permettre au porteur de projet de déposer l'ensemble des dossiers administratifs nécessaires à la construction et à la mise en fonctionnement de l'usine, à savoir le permis de construire ainsi que le dossier de demande d'autorisation environnementale. Une fois ces autorisations obtenues, l'entreprise pourra démarrer, pour une durée d'environ 15 mois, la phase de construction des bâtiments avec un objectif de début de production en septembre 2025.

MÉDIATHÈQUE

Peggy Frantz : la magie au bout des doigts



Elle s'appelle **Peggy Frantz** et elle n'est pas seulement employée à la Médiathèque communautaire de Sarreguemines ; elle est aussi artiste. Créative et manuelle depuis son plus jeune âge, elle met son talent au service de son travail depuis plusieurs années. Elle propose ponctuellement des ateliers Do It Yourself (DIY), ou « faites-le vous-même », qui affichent toujours complets, mais également des expositions, et vient de

réaliser par deux fois de sublimes fresques. La première figure dans la salle d'animation de la Médiathèque, l'autre, au Märchenland. Pour donner à ces murs blancs une dimension plus chaleureuse, Peggy a eu carte blanche. Munie de ses pinceaux et de sa peinture acrylique, l'artiste a œuvré tout d'abord en 2022. En l'espace d'un mois, elle a ainsi transformé les lieux, en imaginant une jungle accueillante, où de multiples animaux ont élu domicile. L'ouvrage, qui se veut à la fois végétal et intemporel, a séduit la Direction, mais aussi les usagers, ce qui a amené Peggy à remettre le couvert cette année.

Dans celle que l'on appelle plus communément « **la salle du conte** », l'employée a fait pousser de drôles de maisons, mais aussi des champignons, des oiseaux, des fleurs et des petits lutins pour rendre l'endroit plus féérique et donc **plus propice à la lecture d'histoires**. Le décor achevé, le résultat a épaté les petits comme les grands. Celle qui s'épanouit dans son travail poursuivra cet hiver avec l'animation d'un atelier de confection de lutins de Noël. L'ambiance promet d'être tout aussi magique.

Venez tous découvrir ses oeuvres à la Médiathèque !

ANIMATION

Atelier de fabrication " spécial Halloween "



Le mercredi 25 octobre, 10 enfants ont participé à un atelier de fabrication "spécial Halloween". Avec des rouleaux en carton, ils ont réalisé de jolies petites chauves-souris. Et dans des chutes de tissus, ce sont des fantômes qui ont pris forme au Centre technique communautaire.



Grâce à cette animation, les animatrices ont montré qu'il était possible de créer des décorations en produisant le moins de déchets possibles.

Après tous ces efforts, les enfants ont partagé un goûter... zéro déchet bien entendu !

Meurtre au Château : la danse macabre...



A l'occasion du festival départemental **Bêtes & Sorcières**, l'Office de Tourisme Sarreguemines Confluences, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, a organisé pour la deuxième année son animation « **Meurtre au Château** » : un mélange entre un escape game et une murder party. Le scénario de cette enquête se déroule en 1934, alors qu'un bal est organisé par l'héritier du château... Mais quelques minutes avant les festivités, quelqu'un est retrouvé mort !

Les enquêteurs d'un soir disposaient d'une heure pour découvrir le coupable et son mobile. Lors des 3 week-ends des vacances de la Toussaint, les vendredis et samedis soir, ce ne sont pas moins de



144 personnes qui ont pu découvrir le château Utzschneider d'une manière totalement insolite. Une belle réussite puisque toutes les sessions étaient complètes !

Le chaudron magique : défiez la sorcière Carabistouille !

L'Office de Tourisme Sarreguemines Confluences, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, a également proposé pour la première fois une animation d'Halloween à destination des enfants de 6 à 10 ans : 5 épreuves amusantes pour gagner des indices qui servent à ouvrir le chaudron magique et récupérer le trésor de la sorcière Carabistouille !

Durant 2 week-ends des vacances de la Toussaint, les samedis après-midi et les dimanches matin, ce sont 72 enfants qui ont pu découvrir le château Utzschneider d'une manière ludique.

Une Agglo accessible à tous

Qu'est-ce que l'accessibilité ?

Le principe d'une accessibilité généralisée, quel que soit le type de handicap, est inscrit dans la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. L'accessibilité, c'est garantir à tous les usagers de pouvoir accéder facilement et sans difficultés à un bâtiment, à tous les services et aux informations. Comme le handicap ne se limite pas aux personnes en fauteuil roulant, l'accessibilité ne se limite pas à l'installation de rampes. Cette loi englobe ainsi l'accès :

aux bâtiments



à l'information



à la communication



aux prestations



L'ACCÈS AUX TRANSPORTS

L'Agglo s'est engagée très tôt dans la mise en accessibilité de son réseau de bus. **Aujourd'hui, les 14 véhicules de la régie CABUS sont accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR).**

L'Agglo participe aussi financièrement à la mise en accessibilité des quais de bus dans les communes membres.

Pour les personnes ne pouvant pas se déplacer sur le réseau CABUS classique, un service spécifique leur est dédié. En effet, l'Agglo a confié un marché à la société ATS Vilhem/Massing pour proposer à ces personnes un moyen de transport adapté. Ce service est réalisé de porte à porte, tous les jours de la semaine de 6h30 à 20h, y compris les dimanches et les jours fériés de 8h à 19h, sur l'ensemble des communes membres, et s'effectue sur réservation auprès de la société. Il convient néanmoins de prendre contact préalablement avec le service Mobilité de la Communauté d'Agglomération afin de connaître les modalités d'inscription à ce dispositif.

Ces informations sont également disponibles sur le site internet de l'Agglo. Toutes ces dispositions proposées par l'Agglo offrent un confort d'usage bénéficiant à tous.



L'ACCÈS À L'EMPLOI

Dans la fonction publique territoriale, l'obligation de recruter un agent reconnu travailleur handicapé est fixée par le code général de la fonction publique (et non par le Code du travail) et une série de décrets.

Les employeurs publics doivent recruter des agents reconnus travailleurs handicapés à hauteur **d'au moins 6% de leurs effectifs**, conformément aux dispositions du Code général de la fonction publique. Lorsque cette obligation annuelle n'est pas respectée, une contribution compensatoire est versée au Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP). Ce fonds intervient ensuite en faveur de l'insertion professionnelle des agents publics en participant, par exemple, au financement de l'aménagement d'un poste de travail et à des formations spécifiques dans le cadre de reclassements professionnels pour raisons de santé. L'Agglo remplit cette obligation et **compte 26 agents RQTH** (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé), dont 12 à la suite d'un reclassement. **L'Agglo a à cœur de maintenir son personnel dans l'emploi et met tout en œuvre dans ce but** ; elle sait s'entourer, à cet effet, de partenaires tels que Cap Emploi, SAMETH (Service d'Appui au Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés) et des conseils d'ergonomes et de la médecine du travail.



Il témoigne... Mathieu Frantz, agent des services techniques au moment de son accident du travail.



Mathieu, peux-tu nous parler de ton accident ?

Le 14 mars 2013, dans le cadre de mon travail, j'ai coupé un arbre qui menaçait de tomber le long de la piste cyclable entre Folpersviller et Bliesbruck. L'arbre s'est fendu, un morceau m'est tombé sur le thorax et m'a fait chuter sur la souche de ce dernier. Je suis tombé sur le dos et ma colonne vertébrale s'est brisée. Je suis aujourd'hui en fauteuil roulant et je n'ai plus l'usage de mes jambes. Suite à l'accident, je suis resté hospitalisé 2 semaines puis 8 mois à l'institut de réadaptation Clémenceau à Strasbourg. D'autres opérations ont suivi et j'ai été arrêté jusqu'au 2 mai 2016. Durant ma très longue absence, l'Agglo a toujours été présente tant au niveau administratif pour toutes les démarches

qu'au niveau humain. Elle m'a apporté tout le soutien nécessaire.

J'ai repris mon travail, non plus dans mon service d'origine, mais au Centre Nautique en tant qu'agent d'accueil. Après la Covid, j'ai accepté un autre poste à la Médiathèque où je suis toujours aujourd'hui.

Quel a été l'accompagnement de l'Agglo dans ta reprise du travail ?

La collectivité a tout mis en place pour que je puisse reprendre le travail dès que cela a été possible. En répondant à mes besoins, j'ai pu réintégrer l'Agglo de façon sereine et dans les meilleures conditions. A la piscine par exemple, le poste de travail a été aménagé et une salle de repos créée spécialement pour moi. J'ai apprécié de ne pas me sentir « obligé » d'accepter le poste proposé à la piscine puisque, à l'époque, travailler à

la Médiathèque était une autre possibilité. La collectivité a mis un VSL (véhicule sanitaire léger) à ma disposition pour tous les trajets domicile/travail. Aujourd'hui, je n'en ai plus besoin puisque je conduis mon propre véhicule adapté.

Je tiens à souligner que l'accompagnement de l'Agglo, et plus particulièrement celui du Président, de M. Mathy, de Mme Lett, de M. Hector, de collègues qui sont venus faire des travaux à mon domicile, de ma famille, de ma belle-famille et de ma compagne Cindy, a été essentiel pour moi dans cette épreuve. Mme Meyer, du SAMETH a également joué un rôle primordial.

La reprise du travail m'a « sauvé ». Après cet accident, le contact avec les personnes, le lien social, et surtout, me sentir vraiment utile dans mon nouveau poste ont été indispensables.

L'Agglo participe activement depuis 2019 à l'opération DuoDay. Cette initiative permet à une personne handicapée de passer une journée en contexte professionnel afin d'observer le travail d'un collaborateur et de participer à ses tâches quotidiennes. L'Agglo propose ainsi tous les ans plusieurs duos. Cette journée se déroule en général dans le cadre de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées au mois de novembre. Pour l'édition 2023, des duos ont été formés à la Médiathèque et à l'assainissement.

**DuoDay
2023**

L'ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS

Afin de respecter les dispositions législatives et réglementaires en matière d'accessibilité pour personnes handicapées, l'Agglo a, par délibération du 30 septembre 2015, décidé la mise en place d'un Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'AP). Ce dernier a été programmé suite aux recommandations faites par le bureau d'études Véritas de Metz, chargé d'indiquer à l'Agglo toutes les adaptations à réaliser pour ses établissements. Aujourd'hui, cet agenda est achevé et tous les bâtiments de l'Agglo sont conformes à la réglementation.

Tour d'horizon des réalisations....

A l'Hôtel de la Communauté

montant des travaux : 10 620 euros HT

- ▶ adaptation de l'entrée des personnes à mobilité réduite par une porte au sous-sol. Elles peuvent ensuite utiliser l'ascenseur ;
- ▶ installation d'un visiophone avec indications visuelles et sonores de l'appel au niveau de l'accueil ;
- ▶ mise en conformité de l'ascenseur avec installation de flèches d'indication du sens de déplacement, indicateur vocal, etc ;
- ▶ installation d'une rampe amovible pour l'accès à l'estrade de la salle du Conseil au rez-de-chaussée.



A la Médiathèque

montant des travaux : 19 691 euros HT

- ▶ remplacement de la banque d'accueil avec un guichet aux normes PMR ;
- ▶ mise en place de signalisation pour déficients visuels sur l'escalier d'accès au niveau R+1 (bandes d'éveil de vigilance, bandes antidérapantes et visuellement contrastées sur les nez de marches, contraste visuel pour les 1^{ères} et dernières contremarches) ;
- ▶ remplacement des mains courantes avec prolongement horizontal au droit des 1^{ères} et dernières contremarches ;
- ▶ mise en place de signalisation sur les portes vitrées ;
- ▶ mise en place d'un signal sonore à l'ouverture des portes sur les paliers d'ascenseurs ;
- ▶ remplacement de la table à langer dans le WC pour enfants handicapés ;
- ▶ remplacement dans chaque bloc sanitaire d'au moins un lavabo adapté aux PMR ;
- ▶ mise en place de barre de tirage sur les portes de WC PMR pour permettre de refermer une fois entré.

Avant



Après



Avant



Après



Dans les crèches communautaires "La Bulle enchantée" et "L'Atelier des Lutins"

montant des travaux : 13 920 euros HT

Les principaux travaux effectués dans les deux structures ont été les suivants :

- ▶ mise en place d'une signalétique (bandes de guidage et d'éveil) à l'extérieur entre les places de stationnement PMR et l'entrée du bâtiment ;
- ▶ remplacement du dispositif de déverrouillage de la porte par un dispositif muni d'indicateurs sonores et visuels ;
- ▶ pose de bandes d'éveil au niveau des tablettes situées dans le cheminement ;
- ▶ pose de protection par mousse et signalisation par contraste visuel d'obstacles sous les linteaux inférieurs à une hauteur de 2,20 m ;
- ▶ pose de panneaux avec une signalétique visible et contrastée permettant de bien distinguer la sortie normale des sorties de secours ;
- ▶ à la Bulle Enchantée : remplacement de lavabos par des lavabos adaptés aux PMR ;
- ▶ adaptation du sanitaire handicapé mixte (sens d'ouverture de la porte, hauteur des accessoires, barre d'appui latérale) ;
- ▶ à l'Atelier des Lutins : déplacement du digicode, de la sonnette à hauteur inférieure à 1,30 m, mise en conformité de l'escalier donnant à la mezzanine de la salle de psychomotricité (bandes d'éveil, nez de marche antidérapant et contrasté), mise en place de bandes de signalisation sur les portes vitrées, modification des portillons d'accès aux espaces de change afin d'obtenir une largeur de passage de 0,77 m et remplacement des tables à langer pour permettre son utilisation à une personne à mobilité réduite.



Au pôle universitaire

montant des travaux : 73 240 euros HT

Sur ce site, divers travaux prenant en compte les recommandations dues à l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite ont été réalisés :

- ▶ remplacement des portes d'accès à l'amphithéâtre de Droit pour avoir un vantail principal de 0,90 m ;
- ▶ installation d'une boucle magnétique pour les malentendants dans l'amphithéâtre de droit ;
- ▶ mise en place de signalisation pour déficients visuels des marches des escaliers extérieurs (bandes d'éveil de vigilance, bandes antidérapantes et visuellement contrastées sur les nez de marches, contraste visuel pour les 1^{ères} et dernières contremarches) ;

Avant



Après



Dans les gymnases

L'Agglo a décidé de programmer une opération complète de rénovation des vestiaires et des sanitaires des gymnases du Himmelsberg et du Jean Jaurès à Sarreguemines ainsi que du Val de Sarre à Grosbliederstroff. Les travaux de mise en accessibilité ont été intégrés aux projets de réhabilitation de ces équipements.

Pour le gymnase Kieffer, les principaux travaux effectués ont été : **montant des travaux : 12 238 euros HT**

- ▶ remplacement des lavabos standards par des lavabos adaptés aux PMR ;
- ▶ mise en place de panneaux avec une signalétique visible et contrastée permettant de bien distinguer la sortie normale des sorties de secours ;
- ▶ remplacement du bloc porte d'entrée aux vestiaires par un bloc-porte de même largeur avec un vantail principal d'au moins 0,90 m ;
- ▶ création d'un sanitaire accessible PMR à la place des 2 WC existants.

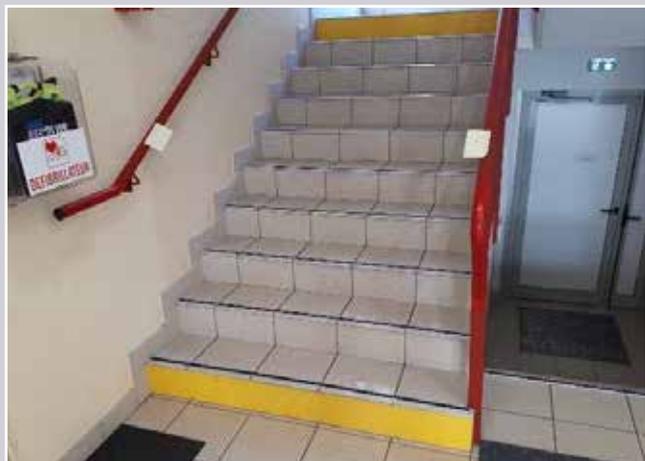
Avant



Après



- ▶ installation d'une main-courante sur chaque côté de l'escalier ;
- ▶ prolongement horizontal des mains-courantes ;
- ▶ mise en place de signalisation sur les portes vitrées ;
- ▶ remplacement des lavabos par des lavabos adaptés aux personnes à mobilité réduite.



Au gymnase Henri Nominé, les travaux ont été effectués en 2 temps :

montant des travaux : 110 110 euros HT

- ▶ 1^{ère} opération : rénovation complète des vestiaires et sanitaires
- ▶ 2^e opération : rénovation des gradins du gymnase. Par ailleurs, d'autres travaux ont été réalisés :
 - > pose de protection par mousse et signalisation par contraste visuel d'obstacles sous les linteaux inférieurs à une hauteur de 2,20 m ;
 - > remplacement des blocs-portes 2 vantaux par un bloc-porte avec un vantail principal d'au moins 0,90 m au niveau des gradins ;
 - > pose de bandes d'éveil au niveau des extincteurs et des poubelles situées dans le cheminement ;
 - > installation d'un éclairage complémentaire dans les escaliers extérieurs.

Avant



Après



Le saviez-vous ?

Les bandes d'éveil à la vigilance sont détectables par la canne ou par le pied. Le dispositif d'éveil à la vigilance a pour but de transmettre un message homogène à toutes les personnes atteintes d'une déficience visuelle : la présence d'un danger ou d'un obstacle.

Un carillon d'appel est indispensable au cheminement des personnes en fauteuil roulant. En effet, la personne handicapée ou à mobilité réduite doit être en capacité, lorsqu'elle se trouve à l'entrée d'un établissement recevant du public, de prévenir l'accueil.

Un flash lumineux permet de signaler une évacuation incendie d'une manière visuelle et ainsi de tenir compte de la spécificité des personnes. Ce dispositif est indispensable pour garantir la sécurité des visiteurs.

Une main courante pour escalier a une fonction de guidage et de sécurité. Grâce à celle-ci, les personnes aveugles ou malvoyantes, les personnes âgées ou encore les enfants pourront se repérer, descendre ou monter en toute sécurité.

Espace Entreprise : **montant des travaux : 20 652 euros HT**

- ▶ mise en place de signalisation pour déficients visuels des marches des escaliers extérieurs (bandes d'éveil de vigilance, bandes antidérapantes et visuellement contrastées sur les nez de marches, contraste visuel pour les 1^{ères} et dernières contremarches) ;
- ▶ installation d'une main-courante de chaque côté de l'escalier ;
- ▶ neutralisation des espaces sous les éléments en saillie (extincteurs, DAE, etc.) dans l'emprise du cheminement par mise en place au sol sous ces éléments de bandes contrastées visuellement et tactilement ;
- ▶ mise en place de signalisation pour déficients visuels dans la galerie de liaison entre le bâtiment Accueil et le bâtiment GRETA, ainsi que dans les escaliers du bâtiment (bandes d'éveil de vigilance, bandes antidérapantes et visuellement contrastées sur les nez de marches, contraste visuel pour les 1^{ères} et dernières contremarches) ;
- ▶ remplacement des tapis d'entrée ;
- ▶ remplacement des blocs-portes du sas par un bloc-porte 2 vantaux avec 1 vantail d'au moins 0,90 m et suppression du sas d'entrée ;
- ▶ installation d'une tablette, dont la partie supérieure est à 0,80 m du sol et un espace libre en dessous ;
- ▶ mise en place de panneaux de signalisation sur support existant dans les bâtiments afin de permettre à l'utilisateur de s'orienter.



A la gare routière

montant des travaux : 33 760 euros HT

- ▶ fabrication et pose d'une banque d'accueil ayant un guichet aux normes pour les PMR ;
- ▶ installation d'un kit carillon d'appel ;
- ▶ pose d'interphones au niveau des guichets avec micros directionnels, haut-parleurs et kit malentendants.

Avant



Après



Au Centre Technique

montant des travaux : 1 684 euros HT

- ▶ mise en place de signalisation pour déficients visuels des marches des escaliers extérieurs (bandes d'éveil de vigilance, bandes antidérapantes et visuellement contrastées sur les nez de marches, contraste visuel pour les 1^{ères} et dernières contremarches) ;
- ▶ installation d'une main-courante de chaque côté de l'escalier.



Dans les équipements aquatiques : **montant des travaux : 260 000 euros HT**

- ▶ achat et mise à disposition d'un fauteuil de mise à l'eau pour les personnes à mobilité réduite ;
- ▶ mise en place d'un portillon d'entrée spécial PMR ;
- ▶ création d'une douche accessible aux fauteuils roulants dans chaque vestiaire.
- ▶ création d'un sanitaire PMR et d'un lavabo accessibles aux personnes handicapées dans chaque vestiaire ;
- ▶ mise en place de portes avec charnières assistées ;
- ▶ création de cabines habillage/déshabillage accessibles aux fauteuils roulants dans chaque vestiaire.

Au Centre Nautique :

- ▶ création d'une cabine complète pour les personnes à mobilité réduite ;
- ▶ mise en place d'une rampe d'accès amovible en aluminium au niveau du pédiluve ;
- ▶ mise en place d'une centrale incendie avec flash lumineux pour les personnes déficientes auditives.

A la piscine de Sarralbe :

- ▶ au niveau du parking : marquage au sol et signalisation verticale des deux places PMR ;
- ▶ mise en place d'un tapis sans ressauts à l'entrée de l'équipement ;



L'ACCÈS À LA CULTURE

Soucieuse de faciliter la venue des personnes en situation de handicap, la Médiathèque communautaire, pourtant conçue dès le départ pour être adaptée aux personnes à mobilité réduite, a mis en place, depuis son ouverture, plusieurs nouveaux outils et services dédiés à ce public. Dans les rayons tout d'abord, avec des étagères dédiées aux **livres en grands caractères**, la Médiathèque cible les personnes malvoyantes, mais également les personnes âgées qui souhaitent profiter d'un certain confort de lecture. Parmi les grands caractères, les usagers retrouvent aussi bien des romans, que des biographies ou des documentaires.

A cette offre, s'ajoute celle du **prêt de textes lus**. Les personnes empêchées de lire des documents imprimés peuvent profiter des **livres audio**, ainsi que de "**Victor**", **un appareil de lecture vocalisé accessible et disponible également au prêt**. La mise à disposition de l'appareil a notamment eu pour conséquence la naissance du « Club Victor » avec la **réunion ponctuelle d'usagers malvoyants**, afin de leur présenter les dernières acquisitions et les outils du moment.

Pour étoffer sa gamme de textes lus, la Médiathèque a, par ailleurs, noué **un partenariat avec la Bibliothèque sonore de Metz et l'association Valentin Haüy**.

Du côté des outils, les usagers peuvent profiter sur place **d'un agrandisseur de caractères et d'un scanner retranscrivant un texte en synthèse vocale**.

Au Cybercentre, un **clavier adapté et un trackball sont disponibles** pour travailler sur l'ordinateur et naviguer sur Internet.

Un calendrier d'animations

Parmi les dernières animations nées, figure « Les histoires signées », un moment de lecture durant lequel petits et grands peuvent **écouter une histoire tout en la découvrant en langue des signes**. Cette manifestation, proposée durant les vacances scolaires, connaît un succès grandissant.

En parallèle, **des rencontres et des conférences autour des troubles DYS sont proposées** ponctuellement, en plus des éditions adaptées pouvant être empruntées.

Des ateliers baptisés « Les mains dans la terre » en collaboration avec les Musées de Sarreguemines sont menés avec le **public mal et non-voyant avec, à la clé, l'exposition des œuvres d'art**.

Enfin, la Médiathèque organise des **projections de films à destination des patients du Centre Hospitalier de Sarreguemines (CHS), des enfants de l'Institut Médico-Educatif (IME)** en plus du prêt d'outils d'animations au personnel de ces structures.

Le Bliespark avance ! Aujourd'hui et jusqu'à fin janvier, sont déjà mis en oeuvre :

- ▶ 3 700 m² de couverture des gymnases E (salle principale) et B ;
- ▶ 1 000 m² de belvédère en partie haute du bâtiment dédié à la pratique de l'escrime ;
- ▶ 1 342 m² de bardage aluminium en façade des gymnases ;
- ▶ 800 m² de vitrages en mur rideau composés des baies vitrées et des portes d'accès ;
- ▶ 20 châssis de désenfumage en toiture, obligatoires pour respecter la sécurité des lieux publics ;
- ▶ l'escalier métallique principal du hall d'accueil.



Les coulisses du bâtiment



La Fédération Française du Bâtiment organise chaque année Les Coulisses du Bâtiment, une opération portes ouvertes de chantiers à destination des jeunes. L'édition 2023 s'est déroulée les 12 et 13 octobre à l'initiative de la fédération du BTP Moselle.

Cette action originale et interactive a permis à plus de 500 élèves du territoire de se rendre sur le Bliespark, un chantier de très grande ampleur et de plusieurs millions d'euros.

Durant ces deux jours, ils ont eu la chance de découvrir les secrets « de fabrication » d'un tel bâtiment et les métiers qui s'y rapportent ... L'occasion également d'écouter les explications des professionnels !

Qui sait, parmi ces jeunes, se trouvent peut-être de futurs professionnels du BTP de notre territoire ?

Réhabilitation de la friche Pierron



Démarrés en mai 2023, les travaux de réhabilitation de l'ancienne friche Pierron se poursuivent. Cette dernière accueillera un nouveau bâtiment pour le chantier d'insertion, des ateliers pour les services assainissement et eau potable, un hangar à sel de déneigement ainsi que 2 carports.

La fin des travaux, d'un montant de 4 490 723 €, est prévue pour juillet 2024.



Institut de Formation en Soins Infirmiers : le chantier a démarré



La construction du bâtiment du nouvel **Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI)** est entrée dans sa phase de réalisation.

Actuellement localisé sur le site de l'ancien hôpital du Parc à Sarreguemines, l'IFSI se trouve isolé et coupé des bases hospitalières. Le nouveau bâtiment sera construit à proximité de l'hôpital Robert Pax, sur le site du parking précédemment utilisé par le personnel.

D'une surface de 2 103 m² de plain-pied, il sera réparti en 3 blocs reliés entre eux. Le nouvel IFSI sera composé de 2 salles plénières, de salles dédiées aux travaux pratiques et travaux dirigés, de salles de réunions, de bureaux et

de locaux administratifs.

L'aménagement d'un nouveau parking pour le personnel de l'hôpital Robert Pax est déjà réalisé.

L'opération s'élève à 5 millions d'euros. 3,6 millions d'euros sont subventionnés par la Région Grand Est. La maîtrise d'ouvrage est portée par la Communauté d'Agglomération dans le cadre d'une convention avec l'hôpital.

Le nouvel IFSI est parfaitement adapté pour accueillir les étudiants, les formateurs et les personnels administratifs et ainsi assurer une formation de qualité dans ce domaine.

Parc d'Activités de Woustviller : aménagement de la dernière phase à commercialiser



Afin d'être en capacité de poursuivre le développement économique de notre territoire, l'Agglo anticipe les futurs besoins des entreprises locales. C'est pour cela que l'aménagement de la dernière phase du Parc d'Activités de Woustviller a été programmé en 2022. Avant de débiter ces aménagements, confiés à la Société d'Équipement du Bassin Lorrain (SEBL Grand-Est), des fouilles archéologiques ont eu lieu à l'automne 2021. Elles ont permis de lever l'ensemble des contraintes qui pesaient encore sur l'aménagement de cette partie du site.

Les travaux de terrassement des 11 hectares (avec voirie, talus, etc.) ont démarré la dernière semaine de mai 2022 pour un montant de 1 130 000 € HT. Les travaux ont été



réalisés par les entreprises Eurovia et Roussey ainsi qu'en sous-traitance par Est-Ouvrage. Ils se sont terminés en septembre 2022. Afin d'achever la viabilisation de ces parcelles, les travaux de voirie, réseaux divers (VRD) réalisés par les entreprises Colas et WETP ont démarré le 15 juillet 2023. Ils ont été finis en novembre. L'ensemble de ces travaux permettra de commercialiser 9,5 hectares supplémentaires au sein du Parc d'Activités de Woustviller. Des contacts prometteurs avec des entreprises désireuses de s'implanter sur ces nouveaux terrains ont été pris. **Nul doute que dans les prochains mois, toutes ces parcelles seront occupées.**

Maryline De Charles, directrice des équipements aquatiques du territoire de l'Agglo

Elle dirige les deux équipements aquatiques de l'Agglo depuis le mois de septembre.

Maryline de Charles baigne dans le monde aquatique depuis toute petite. Elle a pratiqué la natation à haut niveau avant de se lancer dans le métier de maître-nageur sauveteur en 2008 à Rohrbach-lès-Bitche. Passée cheffe de bassin en 2013, elle est nommée directrice en 2016, à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle piscine. « L'année d'après, suite à la fusion entre la Communauté de Communes de Rohrbach-lès-Bitche et celle du Pays de Bitche, et au départ de la directrice en place de la piscine de Bitche, j'ai intégré dans mes responsabilités les deux piscines du territoire » nous explique Maryline.

A la recherche de nouveaux challenges, elle a saisi l'opportunité de prendre le poste de directrice du Centre Nautique de Sarreguemines et de la piscine de Sarralbe, les deux équipements aquatiques de l'Agglo. « **Travailler sur ces deux sites va me permettre de développer une dynamique entre les piscines.** Ce ne sont pas moins de 18 éducateurs sportifs, 6 agents de caisse, 2 apprentis et plusieurs vacataires qu'il faut manager.

A Sarralbe, le programme d'animations est bien ancré. **Le personnel fourmille d'idées pour**



« Nous réfléchissons à un programme, qui je l'espère, aboutira à de beaux moments conviviaux, familiaux mais aussi sportifs. »

faire vivre la piscine et j'en suis ravie.

J'aimerais développer une partie « événementiels » au Centre Nautique. Pour cela, nous avons fait plusieurs réunions de travail pour impliquer tous les agents. Eux aussi ont de nombreuses idées très intéressantes !

Nous réfléchissons à un programme, qui, je l'espère, aboutira à de beaux moments conviviaux, familiaux mais aussi sportifs. Bien entendu, nous espérons faire perdurer les Soirées Zen qui attirent toujours du monde et plaisent au public. »

Même si son bureau est au Centre Nautique à Sarreguemines, Maryline se déplace régulièrement à la piscine de Sarralbe pour travailler avec l'équipe. Pour elle, « diriger des équipements aquatiques, c'est avoir des responsabilités notamment en matière de sécurité pour les usagers. C'est là une priorité. Il y a aussi des responsabilités vis-à-vis de la collectivité, vis-à-vis des équipes. »

Au Centre Nautique de Sarreguemines comme à la piscine de Sarralbe, **Maryline se sent comme un poisson dans l'eau.**



Agglo Zoom sur...

Un nouveau concessionnaire pour le service d'eau potable de la Communauté d'Agglomération



L'accueil physique des abonnés s'effectuera à partir du mois de décembre à :

Maison de l'Eau, 2A rue Gutenberg à Sarreguemines



Les cinq anciens contrats d'exploitation du service d'eau potable conclus avec VEOLIA s'achèvent le 31 décembre 2023.

Après avoir étudié plusieurs offres, **la Communauté d'Agglomération a confié à la société SAUR l'exploitation de son service d'eau potable** unifié pour une durée de 12 ans à partir du 1^{er} janvier 2024. SAUR dispose d'un savoir-faire de plus de 90 ans dans les métiers de l'eau et de l'assainissement.

Le nouveau contrat offre des garanties renforcées en matière de réduction des pertes d'eau et de suivi de la qualité et de la quantité des ressources en eau du territoire. La continuité du service sera assurée, **l'abonné ne verra pas de changement dans sa fourniture d'eau.**

Courant décembre, **chaque abonné sera destinataire d'un courrier apportant toutes les informations** sur les nouvelles coordonnées du service client. Il comprendra un questionnaire que chaque abonné est invité à remplir et à transmettre à SAUR. Ce questionnaire permet de confirmer les coordonnées de chaque abonné et les options de paiement retenues.

Des permanences seront également organisées au démarrage du contrat dans les communes de Sarralbe, Grosbliederstroff et Puttelange-aux-Lacs pour répondre aux questions des abonnés.

Les communes de Kalhausen, Loupershouse, Nelling et Kirviller ne sont pas concernées.

Les chiffres clés de l'Agglo

EAU POTABLE

16 forages	5 485 000 m³ prélevés
7 usines de traitement	3 800 000 m³ vendus
26 unités de stockage	25 500 abonnés
614 km de réseau	

ASSAINISSEMENT

20 stations d'épuration	11 000 000 m³ d'eaux traitées
119 postes de relèvement	2 900 000 m³ facturés aux usagers
330 déversoirs d'orage	24 300 usagers
650 km de réseau	



Pour marquer la création d'un service d'eau unique sur le territoire, la Communauté d'Agglomération en collaboration avec SAUR a souhaité lui donner un nom et une image.



Communauté d'Agglomération
Sarregueminès Confluences

RÉSOLUMENT TOURNÉE VERS L'AVENIR

agglo 2024

Le Président, les Vice-présidents, les élus et les agents de l'Agglo vous souhaitent de **belles fêtes de fin d'année** et vous adressent leurs meilleurs voeux pour la nouvelle année !